

Pickleball libre

Règles de fonctionnement et de bonne conduite

Objectif :

Offrir des séances libres de pickleball et permettre à tous de jouer dans un environnement sécuritaire, agréable et récréatif tout en favorisant la rencontre d'autres personnes partageant nos mêmes intérêts sportifs.

- Les plages horaires de pickleball libres ont un maximum de 18 joueurs;
- Si le maximum de 18 joueurs est atteint, les joueurs sur place devront effectuer des rotations afin que tous puissent jouer, car nous avons 3 terrains pour un maximum de 12 joueurs qui jouent en même temps;
- L'idée du pickleball libre est que si des joueurs arrivent seuls ou à deux, ceux-ci peuvent se jumeler avec des équipes incomplètes du même calibre, ce qui est intéressant pour ces personnes et qui permet à plus de citoyens d'essayer ce sport.
- Toutefois, si des équipes arrivent déjà complètes, rien ne les oblige de jouer avec d'autres personnes, pourvu qu'elles effectuent les rotations afin de les laisser jouer. Ceci dit, dans vos rotations, cela peut être intéressant de jouer avec les personnes qui n'ont pas d'équipe, donc quelqu'un pourrait jouer avec son équipe d'origine et se jumeler avec l'autre d'après pour compléter l'équipe et leur permettre de jouer. Dans tous les cas, rien n'est obligatoire; c'est le principe de base du pickleball libre.
- Avant de faire une rotation, svp laissez l'équipe terminer sa partie. Une partie dure environ 10 à 15 minutes. Nous comptons sur le jugement de tous pour arrêter la partie si elle s'éternise et laisser les autres jouer. Mais autrement, les joueurs ont le droit de terminer leur partie.
- Si vous désirez fonctionner autrement que ce que nous offrons dans le pickleball libre, nous vous invitons à [louer un de nos gymnases](#) de façon privée. Vous aurez alors accès à l'entièreté du gymnase sans autres joueurs. Sachez également que des séances dirigées sont offertes par le club de Pickleball Chambly/Carignan si c'est une formule qui vous intéresse.

Remboursements : Nous comprenons que vos situations peuvent changer et ne vous permettent plus d'assister aux séances de pickleball libre (ex : problème de santé prolongé, les séances ne correspondent pas à vos attentes, etc.). C'est pourquoi nous remboursons les séances non-jouées pour le reste du mois (**nous ne faisons pas de remboursement à la séance**). Il faut toutefois faire la demande avant que la (ou les) séance(s) aient lieu. Le cas échéant, veuillez écrire un courriel à info@carignan.quebec afin de nous informer de l'annulation. La date de l'envoi du courriel fera foi de la date d'annulation.